



Service de médecine nucléaire

Numéro d'identification  
INFO 23

Numéro de version  
1

Date d'entrée  
en vigueur  
20/02/2013

Page  
1

LA SIALOGRAPHIE OU SCINTIGRAPHIE DES GLANDES SALIVAIRES

## INFORMATIONS CONCERNANT LA SCINTIGRAPHIE SALIVAIRE

Votre médecin vous a prescrit une scintigraphie des glandes salivaires. Elle est destinée entre autres à préciser si les douleurs lors de la salivation sont en relation avec un obstacle, à voir pourquoi il y a une sécheresse buccale, .....

Pour cet examen, vous ne devez pas être à jeun. Vous devez amener un citron frais

A votre arrivée, vous serez allongé sur le lit de la camera. Celle-ci sera placée au-dessus du visage et du cou.

Une fois installé, nous injecterons dans une veine du coude, le traceur servant à faire les images (aucune réaction n'est à craindre) qui débiteront directement. Il faut garder la tête bien droite sans bouger. Après 20 minutes, du jus de citron sera déposé dans votre bouche et vous devrez l'avaler tout en ne bougeant toujours pas la tête. Il y a encore 10 minutes d'images puis l'examen est terminé et vous pourrez rentrer chez vous.

Il est conseillé de bien boire (1.5 litres d'eau) et d'uriner fréquemment pendant 24 heures de manière à éliminer plus rapidement le produit injecté

Quelque soit le type de scintigraphie demandée par votre médecin, le jour de l'examen, vous venez directement en médecine nucléaire muni de la demande d'examen, signée du médecin et de votre carte d'identité pour l'inscription.

A noter que l'examen est contre-indiqué chez la femme enceinte. Signalez-nous donc si vous êtes enceinte ou susceptible d'être enceinte. L'allaitement doit être suspendu durant 24 heures.

Si vous avez des questions relatives au déroulement de l'examen, n'hésitez pas à nous appeler au 061/240138 (service de médecine nucléaire de Bastogne) ou au 084/219232 (service de médecine nucléaire de Marche).

Dr LONDON Virginie